



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absent excusé : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 25
novembre 2025**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mardi 25 novembre 2025

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Julie FISCHER, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absent excusé : Jean-Marie DROMARD

Secrétaire : Julie FISCHER

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 28/10/2025.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la délibération concernant la vente de la parcelle communale impasse des Gentianes a été supprimée par rapport à l'ordre du jour. Le nouveau numéro de cadastre n'a pas été attribué et communiqué à la date du 25 novembre. Elle sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil prévu le lundi 15 décembre.

1. Délibération

a. Le conseil délibère pour le programme des coupes de bois 2024 de la forêt communale.

Le conseil approuve l'Etat d'assiettes des coupes présentée par l'ONF (parcelles n° 28, 29, 30, 53).

• Mode de délivrance des bois d'affouage :

Pour la délivrance de bois des bois d'affouage, le conseil désigne comme bénéficiaires solvables de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied Messieurs PANSARD Frédéric, DROMARD Jean Marie, CAMPION Yves.

• La vente de bois aux particuliers

Le conseil autorise l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2026, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode restera minoritaire, concernera les produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le conseil délibère pour l'adhésion au service de remplacement administratif et secrétariat général de Haut Bugey Agglomération

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le programme de cohésion du territoire de Haut-Bugey, dans son action n° 4 du volet Ressources Humaines, prévoit la création d'un service de remplacement administratif et secrétariat général. Ce service répond à l'objectif de soutenir les communes en renforçant les liens entre l'agglomération et les communes rurales. Le travail mené en amont a permis de proposer la création d'un service de remplacement administratif et secrétariat général

Le conseil décide d'approuver l'adhésion au service de remplacement et autorise Monsieur le Maire à signer la convention entre la commune et Haut Bugey Agglomération.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

c. Le conseil délibère pour le recrutement et la rémunération d'un agent recenseur

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'Etat a fixé la période du 15 janvier 2026 au 14 février 2026 le prochain recensement des habitants de la commune.

Pour les besoins de cette enquête et au vu du nombre de logement, il convient de créer un emploi d'agent recenseur et de nommer un coordonnateur.

Le conseil décide de créer un emploi d'agent recenseur et autorise Monsieur le Maire à signer les arrêtés correspondants.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absent excusé : 1

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 25
novembre 2025**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

d) Le conseil délibère pour le renouvellement des contrats d'assurance avec la SMACL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal rappelle aux membres du conseil municipal que les contrats d'assurance arrivent à leur terme le 31/12/2025.

Les services de la société SMACL assurances ont été à la hauteur des attentes de la commune concernant les contrats souscrits pour la période (2020-2025).

Monsieur le Maire propose de reconduire les 6 mêmes contrats pour la période (2026-2031).

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demandes d'urbanisme

La déclaration préalable DP00103525H0019 a été déposée par ALIA-GE pour le compte de la mairie à la suite du bornage des parcelles situées à côté de la mairie (AB181 et AB 190).

3. Courriers et mails reçus

a) Station d'épuration : observations de la part de M et Mme GUENIN RANDELLI

Comme indiqué dans le compte rendu du dernier conseil, Monsieur le Maire rappelle qu'il s'agit d'une compétence intercommunale. La réponse à ce courrier sera faite par les services de l'intercommunalité.

b) PLUiH : Association Syndicale de Défense des Propriétaires Fonciers (ASDPF) et de l'Association les plumes d'HBA.

Deux courriers d'opposition au PLUi-H ont été reçus en mairie.

Lors de la conférence des maires du 23/10/25, Monsieur le Président d'HBA a soumis au vote la reprise de la procédure du PLUi-H ; aucune opposition pour cette reprise de la procédure, trois abstentions.

c) SIEA : plans de financement concernant l'électrification rurale et le génie civil télécom (centre ; bas Belleydoux ; Gobet)

Le Maire informe les membres du conseil municipal de la réception de l'étude sommaire pour l'enfouissement des réseaux secs envoyée par le SIEA.

Ces documents ont été remis aux membres du conseil en vue d'une future décision concernant ces travaux.

4. Divers

a) Chemins de randonnée : sécurité

Dernièrement, sur notre commune, un hélicoptère a été déclenché en début de soirée pour un sauvetage de randonneurs ayant suivi une proposition de randonnée postée sur un site internet. Ces nombreux sites proposent des itinéraires « non officiels ».

HBA qui a la compétence « sentiers de randonnée d'intérêt communautaire et touristique » propose des randonnées sur des itinéraires officiels, balisés, vérifiés et valorisés sur le site hautbugey-tourisme.com.

b) Demande des services de l'ONF : interdiction sauf ayant droits de la route secteur du Montelet après les Roches

Pour des raisons de sécurité et de circulation d'engins forestiers, le chemin du Montelet sera interdit sauf aux ayant droits après le point de vue des roches d'Orvaz. Un panneau de type B7B sera posé et un arrêté municipal sera rédigé en ce sens.

c) Proposition de vente de parcelles qui jouxtent le cimetière

Parcelles n°78 ; n°74 et n°72

Une réponse sera envoyée au propriétaire proposant cette vente à la commune.

d) Proposition de vente de parcelles de bois

Parcelles n°242 et n°245 lieux-dits « la tronche »

Une réponse sera envoyée au propriétaire proposant cette vente à la commune.

e) CDG01 : renouvellement de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation pour une durée de 4 ans (2026-2029)

Une délibération sera inscrite à l'ordre du jour du prochain conseil afin de valider le renouvellement de la convention d'adhésion à la plateforme de dématérialisation relatifs aux actes administratifs (ACTES), aux flux financiers (HELIOS), au parapheur électronique gérée par la société Docapost avec le centre de gestion de l'Ain pour une durée de 4 ans (2026-2029).

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 9

Absent excusé : 1

f) Pompiers

Une réunion avec Monsieur le Directeur du SDIS de l'Ain, des responsables du SDIS du groupement, Monsieur le Maire d'Echallon et Monsieur le Chef de centre a eu lieu en mairie le 21/11/25.

Cette réunion avait pour objet la réflexion sur le regroupement et l'éventuelle départementalisation des SLIS d'Echallon et de Belleydoux.

Du côté de la mairie de Belleydoux, nous attendons maintenant une proposition écrite concernant les modalités envisagées par les services du SDIS pour engager ces changements. Ceci afin de pouvoir soumettre cette proposition aux conseillers municipaux pour une discussion avant toute prise de décision.

4. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au lundi 15 décembre 2025 à 19h45.

Fin de la séance à 21h35

Fait à Belleydoux, le 3 décembre 2025



Le Maire, Pascal COURTOIS

OBJET :

COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mardi 25
novembre 2025

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

